



SYNDICAT TRANSPORT SUD ESSONNE

5, Rue de la Mairie 91150 MORIGNY-CHAMPIGNY

COMPTE-RENDU SUCCINCT Comité Syndical Séance du 11 mars 2020

L'an deux mille vingt, le onze mars, à dix-neuf heures, le Comité syndical s'est réuni en séance publique à la salle Isis de Morigny-Champigny, rue de la mairie, sous la présidence de M. Laurent Hesse Président du Syndicat mixte Transport Sud Essonne.

ETAIENT PRESENTS :

LES DELEGUES DES COMMUNES DE :

AUVERS SAINT-GEORGES, BOISSY-LA-RIVIERE, CHAUFFOUR-LES-ETRECHY, ESTOUCHES-LE MEREVILLOIS, GUILLERVAL, SAINT CYR-LA-RIVIERE, VILLECONIN ;

LES DELEGUES DES EPCI SUIVANTS :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ETAMPOIS SUD ESSONNE ;

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES :

LES DELEGUES DE :

PUSSAY (POUVOIR DE JACQUES ADRIEN A LAURENT HESSE) ;

ETAIENT ABSENTS NON REPRESENTES :

LES DELEGUES DES COMMUNES ET EPCI DE :

ARRANCOURT ABBEVILLE-LA-RIVIERE, ANGERVILLE, BOISSY-LE-CUTTE, CHALOU-MOULINEUX, FONTAINE-LA-RIVIERE, LA FORET-LE-ROI, MAUCHAMPS, SOUZY-LA-BRICHE, VILLENEUVE-SUR-AUVERS, BOUTIGNY-SUR-ESSONNE, CHAUFFOUR-LES-ETRECHY, CONGERVILLE-THIONVILLE, MERVILLE-LE MEREVILLOIS, MONDEVILLE, MONNERVILLE, RICARVILLE, SACLAS, PUSSAY, VIDELLES,, COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ESSONNE ;

SECRETAIRE DE SEANCE :

MONSIEUR ERIC HARDOUIN

2nd Convocation : 04/03/2020

1^{ère} Convocation :21/02/2020

Nombre de membres du Comité Syndical

En exercice	:	56	Absents représentés	:	1
Présents	:	10	VOTANTS	:	11
Absents	:	46			

Le quorum étant atteint, M. le Président a déclaré la séance ouverte à 19h10.

Les membres de l'assemblée ont :

Reçu lecture de l'ordre du jour ;
Désigné à l'unanimité ERIC HARDOUIN secrétaire de séance ;

- 1- **Approuvé**, à l'unanimité, le compte de gestion 2019 présenté par Monsieur le Trésorier du Centre des Finances Publiques d'Étampes collectivités ;
- 2- **Approuvé**, à l'unanimité, le compte administratif du budget principal pour l'exercice 2019 ;
- 3- **Approuvé**, à l'unanimité, l'inscription de la somme de 5 132.96 € au compte R001 et l'inscription de la somme de 832 040.64 € au compte R002 du budget principal 2020 du syndicat ;
- 4- **Adopté**, à l'unanimité, le Budget Primitif de l'exercice 2020 équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 3 735 173.60 €.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président a clos la séance à 19h30.

Fait à Morigny-Champigny
Le 11 mars 2020

Le Président,
Laurent HESSE



Affiché le
11 mars 2020